

Lot-et-Garonne

Sud Ouest & vous

« SUD OUEST » VOUS EXPLIQUE...

pourquoi les survols à basse altitude d'un hélicoptère vert font jaser

Un hélicoptère vert observé survolant plusieurs communes à très basse vitesse et en rase-mottes, a suscité beaucoup d'interrogations et d'hypothèses farfelues

L'hélicoptère vert qui a survolé La Croix-Blanche, Foulayronnes, La Roque-Timbaut et La Sauvetat-de-Savères, jeudi et vendredi derniers, a fait causer sur les réseaux sociaux. Tandis que les uns s'interrogeaient, les autres y allaient de leurs hypothèses farfelues, comme cette Roquentine persuadée que l'équipage de l'aéronef recherchait des piscines non déclarées. Rien de

tout cela, puisqu'il s'agissait d'une opération hélicoptérée d'Enedis (ex-ERDF).

Une opération d'Enedis

Le distributeur d'électricité procède en effet chaque année à une inspection préventive des lignes du réseau aérien moyenne tension (20 000 volts). L'équipage est composé du pilote et d'un navigateur qui guide le premier au-dessus des lignes et assure la sécurité, et d'un observateur technique chargé de relever les anomalies. Ces procédures sont certes un peu spectaculaires, puisque le vol s'effectue à très basse vitesse (moins de 30 km/h) et à très basse altitude. Le compte rendu de ces visites est

destiné aux équipes techniques d'Enedis qui planifient et priorisent les programmes de maintenance des réseaux moyenne tension.

3 630 kilomètres à inspecter

Quelque 3 630 kilomètres de réseau, soit 15 lignes moyenne tension, doivent être inspectés sous trois semaines, peut-être un mois si les conditions météo ne sont pas bonnes et que les brouillards automnaux s'en mêlent. L'hélicoptère Bell 206B F-HCRH n'a donc pas fini de survoler le département. Les anomalies les plus graves seront réparées d'ici la fin de l'année. Les autres, début 2018.

B. P.

SACHEZ-LE

Les policiers municipaux villeneuvois armés

Les 10 agents qui patrouillent dans la bastide devaient effectuer leur première sortie armés, hier. La mairie, qui en avait fait la demande, a obtenu l'aval de la préfecture et a été dotée d'anciennes armes de service de policiers nationaux.



ILLUSTRATION « SO »

BIEN VU



JEAN-MARC, À AGEN. L'ascension - permise exceptionnellement lors des Journées du patrimoine - du clocher de l'église Notre-Dame-de-Vie, offre une vue imprenable sur la ville.

VU SUR SUDOUEST.FR



Jean-Louis Brunet s'en prend à son successeur, Nicolas Lacombe

L'ancien maire de Nérac Jean-Louis Brunet est sorti de sa retraite ce lundi. « Le 22 mai 2017, Albret Communauté, regroupant les trois intercommunalités de l'Albret, votait un budget avec une augmentation de la fiscalité de 53 % ! Cette soudaine et brutale augmentation est due à la Communauté du Val d'Albret (CCVA) que présidait Nicolas Lacombe. Elle apporte en héritage un passif de 1 116 145 euros ! », écrit l'ex-élu qui se permet ce conseil : « Cette négligence est une erreur lourde de conséquence qui pèse aujourd'hui sur le contribuable. En politique la rigueur s'impose. »

AU-DELÀ DE CETTE LIMITE

Jour J

Pour la conférence organisée par La Sauvegarde, « à propos de la complexité de l'accueil familial », à 9 h 30, salle Albagnac

au Crédit Agricole, à Boé. L'association La Sauvegarde compte 80 assistants familiaux.

TRIBUNE LIBRE

Intercommunalités : les élus ne sont ni compétents, ni préparés



Jean Ferrando L'architecte agénais est président de l'Union nationale de la propriété immobilière (UNPI) 47

« Le président de la région Aquitaine déclarait au sujet de la gestion de l'ex-Poitou-Charentes, au titre des dettes et emprunts toxiques : « On est sur un champ de mines. » Espérons que cela ne devienne pas un champ de ruines pour les Nouveaux Aquitains. Mais rien de nouveau, silence, on étouffe ?

Un Conseil départemental, faute d'une gestion sérieuse, se trouve dans des situations critiques, et particulièrement le Val d'Albret en quasi-cessation de paiements !

Autant de signes qui démontrent l'incompétence de toutes ces structures auxquelles sont délégués nombre d'obligations et services pour les

quels les élus ne sont ni compétents, ni préparés. Nous sommes bien loin des envolées lyriques sur les bienfaits de la mise en commun des compétences et des moyens, facteurs d'économies !

« Messieurs, avez-vous conscience que les fautes renouvelées répandent sur nos territoires ruines et souffrances ? »

Chacun savait que la fusion de ces trois communautés de communes avait pour objectif de masquer leurs faillites respectives et de faire payer aux administrés le prix fort des erreurs de gestion commises. Le président, ex-vice-président des finances de la communauté du Val d'Albret, ne pouvait, quoi qu'il en dise, ignorer la situation !

Et pour couronner le tout, quel fut le premier souci des élus dans leurs toutes premières réunions ? Définir une politique de redressement avec des décisions visant à faire des économies face à ce fiasco collectif ? Que nenni ! Plutôt faire voter leurs indemnités, à savoir une enveloppe annuelle de 45 891 euros (indexée sur le point indice).

Impudeur ou remord, les plus fautifs d'entre eux ont, en séance plénière, refusé de voter le budget et les hausses massives d'impôts. Soit + 53 % en moyenne, voire pour certaines communes des taux atteignant + 140 % auxquels il nous faut ajouter les + 21 % du Département !

Nouvelle hydre

Une nouvelle hydre d'intercommunalité est née. Baptisée « Albret communauté », elle réunit 34 communes. Ses milliers de propriétaires n'en espèrent pas grand-chose, et leur ressentiment en est d'autant plus vif.

Messieurs les Maires, vous assumez avec humilité et courage votre mandat de gestion communale et vos administrés vous en donnent acte et reconnaissance. Mais, à l'évidence, ces structures vous dévorent et appauvrissent un peu plus chaque année les propriétaires. Les gesticulations dans ces enceintes intercommunales aux mille vice-présidents n'apportent rien de mieux qu'une profonde déception !

Messieurs les élus, ce plaidoyer de la raison vous est adressé. Avez-vous conscience que les fautes renouvelées et incapacités répandent sur nos territoires ruines et souffrances, non seulement des propriétaires, mais également de tous ceux qui en vivent : services, artisans, professionnels de l'immobilier ? »